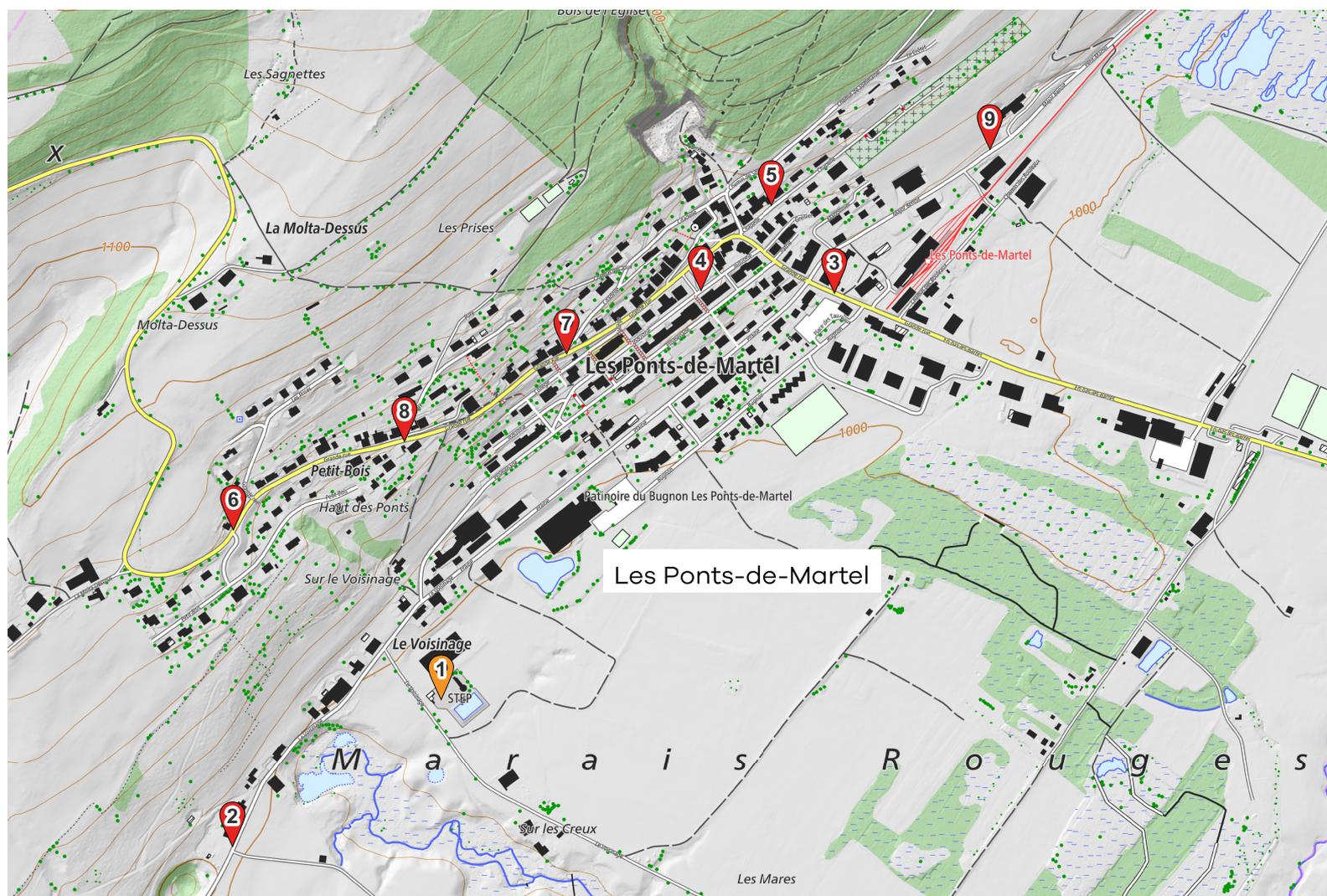




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Conteneur

 Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Les Ponts-de-Martel

vadec
Réseau de valorisation
des déchets-Arc jurassien

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des tournées de ramassage des déchets dans notre commune, ainsi que des autres possibilités d'éliminer ou de recycler ceux-ci.

Ma DECHETTERIE (voir plan)

1 - Déchetterie du Voisinage : tous types de déchets ménagers recyclables.

Horaire d'ouverture de l'espace surveillé :

- lundi de 10h à 11h30
- mardi de 17h30 à 19h (sauf en hiver, selon le changement d'heure été/hiver)
- mercredi de 13h à 14h30
- samedi de 9h à 11h

Fermetures exceptionnelles :

- Nouvel an : Lu 1er janvier 2024
- Lundi de Pâques : Lu 1er avril 2024
- Fête du travail : Me 1er mai 2024
- Lundi de Pentecôte : Lu 20 mai 2024
- Lundi du Jeûne Fédéral : Lu 16 septembre 2024
- Noël : Me 25 décembre 2024

La déchetterie n'est ouverte aux entreprises que pour l'évacuation du papier, du carton et de la ferraille; les autres types de déchets sont à évacuer par leurs propres moyens.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Contact et infos

Administration communale
Rue de l'Industrie 5
2316 Les Ponts-de-Martel
032 937 15 24
Commune.Ponts-Martel@ne.ch
www.LesPonts-de-Martel.ch

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

Les Ponts-de-Martel

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1		
M 2				2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29		31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						

Calendrier

Les Ponts-de-Martel

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15 Jeûne fédéral	20	17	15
L 22		19	16 Lundi du Jeûne fédéral	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères SacNEVa
 MENAGES ET ENTREPRISES "AU SAC" : sacs officiels à déposer dans Moloks ou conteneurs prévus à cet effet.
 ENTREPRISES "AU POIDS" : à déposer dans conteneurs privés vidés le mardi dès 6h30.



Huiles minérales et végétales
 MENAGES : Déchetterie du Voisinage (espace surveillé)
 en petites quantités (**max. 5 litres**).
 ENTREPRISES : Auprès de leurs fournisseurs.



Appareils électriques et électroniques
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé) ou par les points de vente.



Carton propre
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé).
 MENAGES : en libre accès durant les heures d'ouverture.
 ENTREPRISES : sur appel à M. Laurent Barth, 079 277 96 56.



Ferraille (objets métalliques)
 MENAGES et ENTREPRISES : Déchetterie du Voisinage (espace surveillé), **en petites quantités**.



Médicaments
 Retour aux pharmacies.



Tubes lumineux (néon) / LED
 Points de vente ou déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



Déchets spéciaux des ménages
 MENAGES : En petites quantités (**max. 5 litres**), à la déchetterie du Voisinage (espace surveillé).
 ENTREPRISES : Par repreneur autorisé, à charge de l'entreprise.



PET
 Retour aux points de vente ou déchetterie du Voisinage (en libre accès) (conteneur dédié au PET).



Pneus
 Retour aux points de vente ou au dépôt des Foulets, La Chaux-de-Fonds, 032/913 49 04.



Textiles et chaussures
 Déchetterie du Voisinage (en libre accès).



Verre
 Déchetterie du Voisinage (en libre accès).



Piles et accumulateurs
 Points de vente ou déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



Papier
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



Berlingots / Briques à boissons
 Avec les ordures ménagères dans un sac officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent pas être recyclés.



Flacons en plastique avec bouchon
 Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Déchets inertes (petites quantités)
Sauf béton cellulaire (Ytong), plâtre et Fermacell. Déchetterie du Voisinage (espace surveillé) (**max 0.100 m3**).
Déchets de chantier interdits (privés et entreprises), à amener dans une décharge de type B (Coffrane ou Cornaux).



Dépouilles d'animaux
 Ne pas enterrer, amener au centre collecteur à Montmollin 032/731 12 85 ou Cremadog à Montmollin 032/731 20 30.



Capsules Nespresso (aluminium)
 Déchetterie du Voisinage (en libre accès) ou points de vente.



Cartouches d'encre pour imprimantes
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé)
 (en faveur de la Croix-Rouge suisse) ou points de vente.



Déchets encombrants combustibles
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé).
 Meubles à démonter. **Max. 1 m3** par personne. Toute quantité supérieure doit être amenée à La Chx-de-Fds (Vadec) ou à Coffrane (Diviza).



Déchets compostables ménagers
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



Aluminium et boîtes de conserve
 Déchetterie du Voisinage (en libre accès).



Sagex
 Dans les sacs à ordures officiels. Les très gros volumes sont à mettre dans la benne des déchets encombrants de la déchetterie du Voisinage (espace surveillé).

Les types de déchets



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
 (Non animaux) composteurs publics situés entre Grande rue 23 et 25, à Promenade 13, au sud de la Maison de paroisse (Collège 9), à Pury 3, à Combe 1 et à l'entrée du quartier des Prises. Pas de branches ni de déchets de jardin.



Aérosols
 Vidier complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne correspondante sinon sac à ordures officiel.



Cendres de bois
 A éliminer dans un sac à ordures officiel ou dans une décharge de type D. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



Plastiques agricoles
 Sacs à ordures officiels ou doivent être amenés à La Chx-de-Fds ou à Colombier (Vadec).



Batteries d'autos
 Retour aux points de vente ou au dépôt des Foulets, La Chaux-de-Fonds, 032/913 49 04.



Déchets inertes (petites quantités)
Seulement béton cellulaire (Ytong), plâtre et Fermacell.
 Déchetterie du Voisinage (espace surveillé) (**max 20 l**).
 A déposer dans la **benne distincte** prévue à cet effet.



